

1 Identification du produit et de la société

1.1 Identification de la substance ou du mélange

Composition : Préparation d'enzymes microbiennes produite par fermentation, extraction, concentration, filtration, stabilisation et formulation. Les enzymes agissent en tant que biocatalyseurs pour effectuer des réactions spécifiques dans des conditions de réaction standard. La préparation enzymatique décrite ci-dessous entraîne une hydrolyse des protéines.

N° article 2288x
Nom commercial EnerZyme® P7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Préparation enzymatique destinée à l'industrie agro-alimentaire (se reporter à la notice technique).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

1.3.1 Identification de l'entreprise/compagnie

Erbslöh Geisenheim GmbH
Erbslöhstraße 1 - D-65366 Geisenheim - Germany
Tél : +49 (0) 6722 708-0

1.3.2 Distributeur France

Erbslöh S.A.S.
P.A.E. La Baume - 34290 Servian - France
Tél : +33 (0)4 67 39 29 70

1.4 Numéros d'appel d'urgence (France)

ORFILA : 01 45 42 59 59
Secours d'urgence : 112

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon règlement (CE) N° 1272/2008

Irritation cutanée - Attention - Skin Irrit. - Catégorie 2 - H315
Irritation oculaire - Attention - Eye Irrit. - Catégorie 2 - H319
Sensibilisation respiratoire - Danger - Resp. Sens. - Catégorie 1 - H334
Peut irriter les voies respiratoires - Attention - STOT SE 3 - Catégorie 3 - H335

2.2 Eléments d'étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s)



Avertissement

DANGER

Composants dangereux pour l'étiquetage

Aérosol d'enzymes

Mentions de dangers

H315 : Provoque une irritation cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P284 : Porter un équipement de protection respiratoire.
P304 + 340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P342 + P313 : En cas de symptômes respiratoires : consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

L'inhalation d'aérosols enzymatiques, pouvant résulter d'une mauvaise manipulation, peut entraîner une sensibilisation et entraîner des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées. Le contact avec la peau peut provoquer une irritation. Cette substance ne répond pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

3 Composition/information sur les composants

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Préparation enzymatique liquide stabilisée au glycérol et/ou chlorure de potassium (composants de qualité alimentaire).

Activité principale	N°EINECS	N°IUB	N° CAS	Teneur
Protéase	278-547-1	3.4.24.28	76774-43-1	2 -20 %

Synonyme(s) : Protéinase.

Limite d'exposition sur le lieu de travail selon R(CE) n° 1272/2008 : Non applicable, pas de valeur pour cette substance.

Date d'édition	Version	Date / par	Page
117.10.2020	003	10/2020 / RL	1 / 4 (enerzyme_p7-sds-french-erbsloeh-20201007-003)

4 Premiers Secours

4.1 Description des premiers secours

Aucune toxicité aiguë connue, mais en cas d'exposition aux aérosols de la solution enzymatique, des problèmes respiratoires et des réactions allergiques peuvent survenir chez les personnes sensibles.

En cas d'inhalation

L'inhalation répétée d'aérosol enzymatique, peut provoquer des réactions allergiques, y compris une bronchite asthmatique, chez les personnes sensibles. Amener le sujet à l'air frais. Faire boire de l'eau. Consulter un médecin si difficulté respiratoire.

En cas de contact avec les yeux

Enlever les verres de contact. Rincer abondamment à l'eau en écartant les paupières. Consulter un spécialiste.

En cas de contact avec la peau

Le contact prolongé de la solution enzymatique avec la peau, peut provoquer des irritations. Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si irritation.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et faire boire de l'eau si victime consciente. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin.

Autoprotection

Penser à se protéger avant de porter secours.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de donnée disponible.

5 Lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction adéquats

Tous les agents d'extinction sont utilisables : eau, CO₂, mousses, poudres.

5.2 Moyens d'extinction à proscrire

Tenir compte des risques liés à l'environnement de la zone d'incendie.

5.3 Dangers particuliers

Dégagement de monoxyde et de dioxyde de carbone en cas de combustion.

5.4 Mesures de protection en cas d'intervention

Porter un équipement de protection adapté à l'environnement de la zone d'incendie.

6 Mesures en cas de fuite accidentelle

6.1 Précautions individuelles et collectives

Evacuer la zone contaminée. Eviter la formation d'aérosols. Utiliser un équipement de protection adéquat (voir section 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou le milieu naturel. En cas de déversement dans le milieu extérieur, prévenir les autorités.

6.3 Méthode de nettoyage

Récupérer le produit à l'aide d'un produit absorbant inerte (perlite, sable, sciure). Laver le résidu abondamment à l'eau.

6.4 Autres informations

Voir sections 7, 8 et 13.

7 Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Assurer une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Eviter la formation d'aérosols.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser l'équipement de protection approprié à ce produit (voir section 8).

Prévoir un dispositif de rince-œil et une douche de sécurité à proximité du poste de travail.

Conseils sur la protection contre l'incendie et les explosions

Produit non inflammable. Prendre toutes les mesures de protection contre le feu et les explosions dans la zone de travail.

7.2 Stockage

Conservé dans l'emballage d'origine hermétiquement fermé. Stocker dans un local frais, sec et à l'abri d'odeurs étrangères.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir fiche technique.

8 Contrôle de l'exposition et mesures de protection

8.1 Limite d'exposition sur le poste de travail

Pas de valeur limite définie pour le produit.

8.2 Contrôles d'exposition

a) Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration/ventilation suffisante sur le poste de travail. Se laver les mains avant et après manipulation.

b) Protection respiratoire

Si formation d'aérosol, porter un masque de protection.

c) Protection des mains

Gants de protection (caoutchouc, PVC, néoprène).

d) Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Eviter le port de lentilles de contact.

e) Protection du corps

Porter un vêtement de protection adapté aux conditions du lieu de travail.

f) Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir sections 6 et 7.

Date d'édition	Version	Date / par	Page
117.10.2020	003	10/2020 / RL	2 / 4 (enzyme_p7-sds-french-erbsloeh-20201007-003)

9 Caractéristiques physiques et chimiques

9.1 Informations générales

Aspect : Liquide brun
Odeur : Caractéristique

9.2 Informations importantes pour la santé, la sécurité et l'environnement

Densité apparente : Non applicable
Densité (20°C) : 1,1 - 1,3
pH (à 20°C) : 3,8 - 4,8
Point de fusion : Non disponible
Température d'ébullition : Non disponible
Auto-inflammation : Non auto-inflammable
Danger d'explosion : Non applicable
Solubilité dans l'eau : Soluble dans l'eau

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable en conditions normales d'utilisation. Perte d'activité enzymatique possible si stockage > 10°C, conserver au froid

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse dans les conditions normales d'emploi.

10.4 Conditions à éviter

Stocker à l'abri de la chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Non disponible.

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé.

Corrosion/irritation cutanée

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

Corrosion/irritation oculaire

Irritation possible en cas de contact.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

En cas d'inhalation, risque de réactions allergiques ou de bronchites asthmatiques chez les sujets sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé.

Cancérogénicité

Non classé.

Toxicité pour la reproduction

Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Pas de donnée disponible.

12 Informations écologiques

12.1 Ecotoxicité

En l'état actuel des connaissances, pas d'effet écologique négatif connu pour l'environnement.

12.2 Mobilité

En l'état actuel des connaissances, pas de donnée disponible.

12.3 Persistance et dégradation

Substance partiellement biodégradable.

12.4 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'indication sur le potentiel de bioaccumulation

12.5 Evaluations PBT et vPvB

Ce produit n'entre pas dans les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

En l'état actuel des connaissances, pas d'effet néfaste connu.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Traitement des déchets

Se conformer aux arrêtés et aux règlements en vigueur.

13.2 Traitement des emballages

Se conformer aux arrêtés et aux règlements en vigueur.

Date d'édition	Version	Date / par	Page
117.10.2020	003	10/2020 / RL	3 / 4 (enzyme_p7-sds-french-erbsloeh-20201007-003)

14 Informations relatives au transport

14.1 Transport routier ADR/RID

Non classée comme matière dangereuse par la réglementation.

14.2 Transport maritime IMDG

Non classée comme matière dangereuse par la réglementation.

14.3 Transport aérien ICAO/IATA

Non classée comme matière dangereuse par la réglementation

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au /mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) 1272/2008

Applicable.

Classification SGH

Matière dangereuse selon le SGH.

Règlements nationaux (Allemagne)

Classe de danger pour l'eau (WGK) : nwg (substance non polluante pour l'eau).

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'évaluation de sécurité chimique réalisée pour ce produit.

16 Autres informations

16.1 Indications de modification

Paragraphe 2 : Classification, identification et étiquetage des dangers.

16.2 Libellé des classes et des phrases de danger

Skin Irrit. 2 : Irritation cutanée, catégorie 2

Eye Irrit. 2 : Irritation oculaire, catégorie 2

Resp. Sens. 1 : Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

STOT SE 3 : Peut irriter les voies respiratoires, catégorie 3

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

16.3 Informations complémentaires

Pour plus d'informations concernant l'utilisation et les caractéristiques techniques de ces produits, consulter les fiches d'emploi et de spécifications disponibles sur notre site internet.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Elle ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

Les renseignements que contient cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est employé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs, faite dans cette fiche, ne peut être considérée comme exhaustive. Il appartient au destinataire du produit de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Le destinataire du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des emballages, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité.

Date d'édition	Version	Date / par	Page
117.10.2020	003	10/2020 / RL	4 / 4 (enerzyme_p7-sds-french-erbsloeh-20201007-003)